



CONSEIL MUNICIPAL
10 MAI 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-159

L'an deux mille vingt-trois, le 10 mai à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 3 mai 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, Mme Charlotte CAILLIEZ, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

REPRESENTE(S) : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à Marion BRAVO, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Véronique DUCASSY, ayant donné pouvoir à Marie BACH, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à André BONET, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Laurence MARTIN, Pierre PARRAT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Yves GUIZARD, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT

ABSENT(S) : Mme Chantal GOMBERT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sébastien MENARD

=====

Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
Occitanie dans le cadre du Programme national de Numérisation et de Valorisation des
contenus culturels (PNV) pour le Pôle Muséal

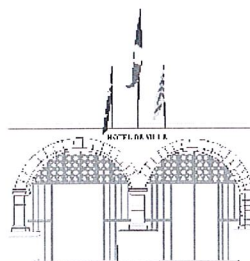
M. André BONET expose :

Mes chers collègues,

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Occitanie finance un programme national de numérisation et de valorisation des contenus culturels afin d'aider les musées pour la prise en charge des prestations de numérisation des collections pour une diffusion sur la base nationale Joconde.

L'objectif est de diffuser une partie des collections des musées du Pôle muséal de la Ville de Perpignan (Musée Casa Pairal, Muséum d'Histoire Naturelle et Musée des Monnaies et Médailles Joseph Puig) auprès du grand public, mais aussi auprès des professionnels via une plateforme numérique nationale.

Au regard du montant total de l'opération qui s'élève à 18 000 € H.T. (dix-huit mille euros), la Ville souhaite solliciter une subvention auprès de la DRAC Occitanie d'un montant de 14 400 € (quatorze mille quatre cents euros), soit 80 % du financement de la dépense totale.



En conséquence, je vous propose :

1. d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention d'un montant de 14 400 € (quatorze mille quatre cents euros) auprès de l'Etat, au titre du Programme National de Numérisation ;
2. d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière ;
3. d'inscrire les recettes au budget de la commune ;
4. d'allouer les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

OUI cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

54 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 20230510- 172657- DE-1-1

Accusé reçu le : **17 MAI 2023**

Affiché le : **17 MAI 2023**

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué

